

D.G.A. ADMINISTRATION GENERALE ET SERVICES A LA POPULATION
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES & ASSEMBLEES
SERVICE DES ASSEMBLEES

AUBAGNE le, 28 mars 2026

EXTRAITS PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 28 mars 2026

La séance du Conseil municipal, installée dans la salle du Bras d'Or, est ouverte à 11 heures, présidée par Monsieur Mohamed LAZLI, Doyen d'âge.

Nombre de Conseillers en exercice	43
Présents	42
Excusés	00
Absents	01

Absent(s) :
Madame Cristel MIGLIACCIO

Examen de l'ordre du jour

ADMINISTRATION GENERALE

01_280326 - Election du Maire.

Rapporteur : Monsieur Mohamed LAZLI,

Monsieur Mohamed LAZLI, doyen d'âge et Président, après avoir donné lecture des articles L.2121-7, L.2122-1, L.2122-4, L.2122-5, L.2122-6, L.2122-7L.2122-13 et L.2121-20 du code général des collectivités territoriales, invitera le Conseil municipal à procéder à l'élection d'un nouveau Maire, conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

À l'issue de l'élection, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI est proclamé Maire et immédiatement installé dans ses fonctions. Il prend alors la présidence de la séance.

02_280326 - Détermination du nombre d'Adjoints.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire

Conformément à la loi n° 82-974 du 19 novembre 1982 et aux termes de l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales qui stipule que « le Conseil municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du Conseil municipal », il est donc proposé pour la durée du mandat, la création de douze postes d'Adjoints.

La délibération n°02_280326 est adoptée à L'UNANIMITE

Abstentions : 7

Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Marie-Françoise BERTHIN-MAGHIT, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Françoise COULOMB, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI

Ne prend pas part au vote : 6

Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL

Présents	42
Excusés	0
Absents	1

03_280326 - Election des Adjoints.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire

Conformément à la loi n° 82-974 du 19 novembre 1982 et aux termes de l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales, permettant pour la durée du mandat, la création de douze postes d'Adjoints, il convient par conséquent de les élire.

- 1 – Madame Clémentine FARDOUX
- 2 – Monsieur Giovanni SCHIPANI
- 3 – Madame Hélène DI VITA-DANCHESI
- 4 – Monsieur Denis GRANDJEAN
- 5 – Madame Betty CHIQUET-CORALLO
- 6 – Monsieur Arthur SALONE
- 7 – Madame Anne-Gaëlle RODEVILLE
- 8 – Monsieur Pierre ARNOUX
- 9 – Madame Fadila TEYSSIER
- 10 – Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS
- 11 – Madame Sandrine SALEMME
- 12 – Monsieur Fabio CHIKHOUNE

L'élection s'est déroulée au scrutin de liste et à bulletins secrets.

04_280326 - Détermination du nombre d'Adjointes de Quartier et élection.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire

Conformément à la loi du 27 février 2002 et aux termes des articles L.2122-2-1 et L.2143-1 du code général des collectivités territoriales qui autorise la création de postes d'Adjointes chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, sans toutefois que leur nombre n'excède 10% de l'effectif légal du Conseil municipal, il est donc proposé pour la durée du mandat, la création de quatre postes d'Adjointes de quartier et de procéder à leur élection.

- Monsieur Michaël TEDESCO,
- Madame Soumicha DRAOUI,
- Monsieur Jean-François BUDON,
- Madame Julianne BOUVOT.

L'élection s'est déroulée au scrutin de liste et à bulletins secrets.